



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 10 octobre 2023

N°1215

**Déplacement de Roland Lescure,
ministre délégué chargé de l'Industrie**

**Judi 12 octobre 2023
à Orléans (45)**

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, se rendra à la 33^e Convention nationale de l'Intercommunalité, à Orléans (Loiret).

Le Président de la République a fixé la réindustrialisation de notre pays comme chantier prioritaire. Son accélération passe par la mobilisation de tous les territoires. C'est tout le sens du projet de loi Industrie Verte, porté par les ministres Bruno Le Maire et Roland Lescure, en cours d'adoption au Parlement. Afin d'amplifier le mouvement au-delà des projets d'innovation de rupture, déjà soutenus via le plan France 2030, le programme « Territoires d'Industrie » est relancé pour valoriser tout le potentiel industriel des territoires.

Cette nouvelle phase s'articule notamment autour de la préparation d'une nouvelle génération de sites industriels clés en main. Le Président de la République a fixé l'objectif de 50 nouveaux sites clés en main « France 2030 » dès la fin du quinquennat.

La préparation de cette nouvelle génération sera opérée par la délégation aux Territoires d'industrie, en lien avec tous les services et opérateurs concernés, notamment la Banque des Territoires et Business France.

A l'occasion d'une table ronde, le ministre présentera la méthode de recensement des nouveaux sites clés en main « France 2030 ».

Il en détaillera les modalités dans une conférence de presse à l'issue, avec **Sébastien MARTIN**, président d'Intercommunalités de France.

Déroulé prévisionnel :

- 16h** **Arrivée à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)**
12 place de l'étape, 45000 Orléans
Hors presse
- 16h50** **Arrivée à la 33^{ème} Convention nationale de l'Intercommunalité**
CO'MET, Rue du président Robert Schuman, 45000 Orléans
Toute presse accréditée
- 17h** **Table ronde « Décarbonation, sécurisation et acceptabilité des sites Industriels »**
Toute presse accréditée
- 18h30** **Conférence de presse avec Sébastien MARTIN, président d'Intercommunalités de France**
Toute presse accréditée
- 18h45** **Participation au cocktail des régions**
Toute presse accréditée
- 20h** **Départ du ministre**

Accréditations obligatoires auprès du service de presse d'Intercommunalités de France :

y.jacquet@intercommunalites.fr

Contact presse :

Cabinet de Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie

01 53 18 46 19

presse@industrie.gouv.fr

Intercommunalités de France

y.jacquet@intercommunalites.fr

Préfecture du Loiret

pref-communication@loiret.gouv.fr